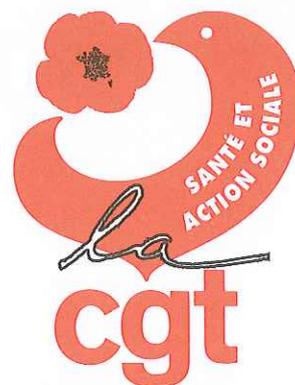


Bulletin Fédéral



Infos actualités fédérales sur Site Internet : www.sante.cgt.fr - E-mail : com@sante.cgt.fr

Des rapports technocratiques pleuvent, des oiseaux de mauvais augure parlent, mais ils n'entament pas notre moral !

L'IGAS (inspection générale des affaires sociales) préconise de mettre sous tutelle des ARS et du trésor public le budget des hôpitaux, tant pour les dépenses d'investissement que les dépenses de fonctionnement.

L'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques) nous ressort la fumante idée des franchises ou « bouclier sanitaire » de 100 euros par membre d'une famille.

Le Haut Conseil du financement de la protection sociale remettra son rapport d'étape au Premier ministre le 7 juin, proposant différents scénarios pour mettre encore plus à contribution les ménages.

Ces brillants hauts-fonctionnaires semblent ignorer la situation économique des salarié-es (hausse du chômage, pouvoir d'achat en berne, recul de la consommation...) et la dégradation de l'accès aux soins.

Le MEDEF est comblé : les salarié-es, les chômeurs, les retraité-es sont spoliés.

Tout cela pour préparer les esprits à de nouveaux renoncements sur le principe de l'austérité comme seule issue. La conférence sociale des 20 et 21 juin, le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale et celui sur la Loi de finance pour 2014 qui seront en préparation risquent fort de s'inscrire dans cette logique.

C'est pourquoi la CGT n'a pas attendu la publication des derniers chiffres en hausse des dépassements d'honoraires (+ 9 % en 1 an) et des renoncements aux soins pour dire haut et fort que notre système est malade et pour faire des propositions alternatives pour le changer.

Pour nous, la santé est un droit constitutionnel et les personnels de Santé et de l'Action Sociale ne veulent pas être les acteurs ou les témoins passifs de la dégradation de notre système de santé.

Alors, pour un 15 juin qui porte haut et fort nos revendications, pour que nous puissions exercer nos missions avec fierté au service des populations, informons les salarié-es, la population, des nouveaux reculs envisagés.

***Mobilisons-nous et retrouvons-nous
nombreux dans les rues de la capitale !***

Numéro

2013/15

Vendredi 31 mai 2013



SOMMAIRE

- ✓ Tract mobilisation 15 juin 2013
p. 2 - 3
- ✓ Scandale en Limousin :
l'arrosage des actionnaires
avec l'argent public p. 4

Périodicité : Hebdomadaire
N° 2013/15 - Vendredi 31 mai 2013

Imprimé par nos soins

**Fédération Santé
Action Sociale**

263, rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX

Directeur de Publication : Bruno JARDIN

N° commission paritaire : 0707 5 06 134

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

263, rue de Paris, case 538 • 93515 Montreuil Cedex • Télécopie : 01 48 57 56 22

" Tous en Seine "

- ☑ Budgets
- ☑ Salaires
- ☑ Qualifications
- ☑ Conditions de travail
- ☑ Emplois
- ☑ Conventions
- ☑ Reconnaissance



Chaque jour, de plus en plus de gens renoncent aux soins, les droits sociaux sont bafoués, les prises en charge du handicap et de la perte d'autonomie deviennent inaccessibles.

Parce que nous refusons :

- Les suppressions d'emplois, la dégradation des conditions de travail qui mettent sous pression les professionnels et aggravent les délais d'attente et les conditions d'accueil et de soin
- L'étranglement financier des structures
- Les restructurations, les fermetures d'établissements et de services hospitaliers, sociaux et médico-sociaux
- Les déserts médicaux
- La marchandisation de la santé et du social
- Les dépassements d'honoraires, les franchises, les déremboursements et les forfaits
- Les prédateurs financiers qui spéculent sur la santé et le vieillissement de la population au détriment des usagers et des conditions de travail des salariés.

Nous exigeons :

- Un grand service public de la santé et de l'action sociale.
- Le retour à une protection sociale, ouverte à toute la population, basée sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »
- Une réponse à tous les besoins sociaux pour mettre fin à toutes les formes d'exclusion
- L'accès à des soins de qualité pour toutes et tous partout de façon permanente
- L'arrêt immédiat des restructurations et fermetures pour en finir avec la loi HPST*
- La défense et l'amélioration des statuts et des conventions collectives
- Des emplois plus nombreux et qualifiés répondant aux besoins.

* Loi dite Bachelot.

**Pour un grand service public de la Santé et de l'Action Sociale,
c'est tous ensemble qu'il faut lutter !
Tous en Seine, le 15 Juin !**



" Tous en Seine "

Des salariés plus nombreux,
mieux formés, mieux payés :
voilà ce dont on a besoin !

" Tous en Seine "

Manifestation nationale **BASTILLE/NATION** Samedi 15 juin 2013

Rassemblement à 11 H 30
Départ de la manif : 13 H 00



" Tous en Seine "



Bulletin de contact

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Age : _____ Profession : _____

Tél : _____ Portable : _____ E-mail : _____

Etablissement (nom et adresse) : _____



Je souhaite : prendre contact me syndiquer

A retourner à :

Fédération CGT Santé Action Sociale 263 rue de Paris - Case 538
93515 MONTREUIL CEDEX - orga@sante.cgt.fr



Scandale en Limousin

L'arrosage des actionnaires avec l'argent public continue !

C'est à un nouvel épisode de «détournement légal» d'argent public que nous avons à faire en Limousin cette fois-ci. Il concerne la construction d'un pôle logistique pour l'établissement de Bellac et ses sites environnants. Médiatisé par la revue de presse spécialisée «Hospimédia», la Chambre Régionale des Comptes (CRC Centre/Limousin) vient de dénoncer les méfaits financiers et qualitatifs dans le cadre d'une réalisation/construction et équipementier via un Bail Emphytéotique Hospitalier (BEH) au profit du groupe Bouygues. Sur le seul volet construction, ce BEH représenterait un surcoût de 12.7%. La réalisation du pôle logistique reviendra à 12 millions d'euros, alors que la proposition d'un recours à une Maîtrise d'ouvrage Public (proposition faite en son temps par le CHU de Limoges) aurait coûté 10.7 millions d'euros. La CRC note également dans son expertise, outre le manque de transparence financière, la qualité des équipements achetés qui seront très rapidement obsolètes.

Nous avons ici tous les ingrédients du scandale que nous avons dénoncé pour le nouvel hôpital Sud Francilien, mais là, c'est dans la région dont est issu le Président de la République. Sans polémique, il est scandaleux que de tels détournements persistent, que le nouveau gouvernement n'ait pas pris les mesures politiques réglementaires nécessaires pour que cesse ce pillage, eût-il été décidé sous l'ancien gouvernement. Il ne suffit pas de constater que sous le gouvernement Sarkozy et le MEDEF, le pillage avait déjà commencé, il faut aujourd'hui avoir le courage politique pour dire stop, comme ont su le faire des élus de plusieurs collectivités en refusant de payer les intérêts dûs aux emprunts toxiques dans les collectivités territoriales. Ce nouveau scandale qui, outre le surcoût constaté, représenterait quelque 30 emplois locaux, nous interpelle sur nos interventions dans les projets d'établissements, la gestion de nos établissements.

En portant à la connaissance des personnels le fait qu'ils devraient être consultés avant toute réorganisation

de leur établissement, que les sommes utilisées pour payer Bouygues trouveraient une meilleure utilisation dans la création d'emploi et notamment par la titularisation des précaires, qu'un pôle logistique a des effets notables (positifs et/ou néfastes) sur leur service, leur travail au quotidien... ne permettons-nous pas des interventions efficaces à nos élus CTE, CHSCT?

Porter ces faits à la connaissance des populations, des élus politiques et associatifs, n'est-ce pas les interpeller sur leurs propres responsabilités et leurs possibles interventions ? Car il s'agit bien de l'utilisation de l'argent public pour des missions publiques.

Aujourd'hui, à Bellac comme dans chaque établissement public, exigeons avec nos revendications locales :

- ⇒ la transparence des investissements, des emprunts ;
- ⇒ la saisine des tutelles pour ne pas céder aux sociétés bénéficiant de ces dispositions scandaleuses ;
- ⇒ la fin du paiement de la taxe sur les salaires ;
- ⇒ l'exigence d'une réelle consultation dans les projets d'établissements.

Ce nouveau scandale de Bellac a de quoi, par ses problématiques revendicatives, nourrir positivement nos rapports avec les salarié-es, les usagers. En liant ainsi la gestion de l'établissement et les cahiers revendicatifs de service, la vie en territoire permet de donner du sens local à des problématiques nationales. Pour la CGT, porter l'information, le débat et nos propositions aux personnels, aux usagers, sur la nature de ces scandales, les transformer en luttes et victoires locales, c'est donner confiance à notre conception d'un grand service public de la Santé et de l'Action Sociale. C'est aussi participer à la reconquête de notre protection sociale.

**Du contenu,
pour mobiliser et réussir
un GRAND 15 JUIN !**